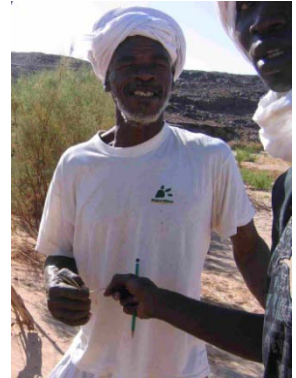


Association « Liberté par les Chamelles »
Annick POULINGUE
27260 EPAIGNES
Fax : 02 32 42 46 25
Mail : poulingue.annick@wanadoo.fr
<http://libertechamelles.free.fr>

Mai 2010
Circulaire N° 19



Chers Amis,

Le moment est venu pour moi de remercier l'ensemble de notre équipe formidable qui maintient ses objectifs malgré toutes les difficultés rencontrées sur le terrain et de vous dire **MERCI** pour votre soutien par vos gestes, vos écrits et vos paroles chaleureuses.

MAURITANIE

Terre des grands espaces, Terre des hommes

Des évènements importants ont fortement brouillé l'image de la Mauritanie ces trois dernières années :

- Les attaques d'Aleg, dans le Sud-Ouest du pays, qui ont causé la mort de quatre touristes français et blessé grièvement un cinquième en décembre 2007
- L'annulation du Paris-Dakar en janvier 2008, suite à la recommandation du Ministère des Affaires étrangères d'éviter le pays,
- Et en novembre 2009 l'enlèvement de 3 membres d'une ONG espagnole sur la route Nouadhibou-Nouakchott.

Les conditions de sécurité sont à ce jour très largement assurées. Des militaires français basés à ATAR sillonnent régulièrement l'ADRAR.

Les touristes sont revenus sur ATAR avec POINT-AFRIQUE qui a maintenu ses vols.

Nous pouvons être optimistes et envisager de retrouver nos amis Mauritaniens pour la saison 2010-2011.

NOTRE MISSION D'UNE SEMAINE EN FEVRIER 2010 A ATAR

Cinq bénévoles m'ont accompagnée pour préparer nos prochaines missions.

Nous avons rencontré le WALI, le Maire, le Directeur de la DRASS et le Médecin Chef, des responsables de la Direction de l'Agriculture et de l'Environnement et de Projet Oasis ainsi que le lieutenant Colonel de la Gendarmerie.

Toutes ces personnes nous ont confirmé que tous les dispositifs étaient mis en place pour notre sécurité et nous avons été confortés dans notre volonté de poursuivre nos actions sur le terrain.

BONNE NOUVELLE Depuis 2007 nous tentons de lier des relations officielles et définitives avec le Gouvernement Mauritanien sous la forme d'une convention, en l'occurrence avec le Ministère de la Santé. Jusqu'à maintenant nous obtenions des conventions temporaires.

Au cours de cette semaine, nous avons eu la joie de signer la convention définitive !

Je n'ose même pas vous dire ce qu'a été ce « parcours du combattant ». Je salue ici l'étroite collaboration que nous avons eue avec notre ami GHOUHAM qui a jeté toutes ses forces dans la bataille.

.....Nous commençons dès maintenant le même travail pour signer un tel document avec le Ministère de l'Agriculture.

Des semaines comme celle-là, nous espérons en revivre beaucoup d'autres. Elles nous dynamisent pour développer la solidarité autour de nous.

ACTIVITES AGRICOLES

Au cours de cette courte mission, l'objectif des jardiniers était de maintenir les contacts et de dresser un bilan même partiel des activités.

A Atar, Michel a rencontré à la Direction de l'Agriculture et de l'Environnement et à Projet Oasis de nouveaux responsables ouverts et attentifs

En brousse, dans les villages d'Aoujeft et de Toungad, les conditions de ressources en eau sont très différentes cette année suite aux pluies irrégulières de la saison. Plusieurs jardiniers sont contraints de réduire leurs cultures.

Malgré la chaleur et la présence d'insectes, quelques pépinières précoces semées en septembre ont été réussies en utilisant les techniques conseillées.... Mais il reste beaucoup à faire pour que la réussite soit meilleure.

L'application de matière organique avancée (fumier de chèvre) avec des résultats probants, c'est encourageant. Les problèmes de fonds demeurent : manque de protection des jardins à l'égard des vents de sable, semis trop denses, observations insuffisantes.

Cette année encore les dégâts de noctuelles foreuses sur les fruits de tomate sont très nombreux, réduisant sensiblement les récoltes. Hélas peu de conseils sont prodigués et les nôtres se sont volatilisés !

Avec le suivi que nous assurons auprès des villages, nous constatons une confiance grandissante. A Toungad, le chef du village a nommé un jardinier, parlant le français, relais de Liberté par les Chamelles. C'était notre objectif. Cette saison il va, entre autre, organiser l'achat précoce de semences de légumes pour des jardiniers de Toungat dans l'optique de qualité.



Moktar irrigue son jardin à Toungad



Hassen et ses tomates à Toungad

POELE ECONOMIE A BOIS

Le projet des missions dans les villages du Grarat Levrass ayant été annulé pour des raisons de sécurité, les ateliers de constructions de poêles économiques de bois ont été momentanément différés.

En mars 2009, au centre de formation professionnel d'Atar nous avons présenté ce type de poêles à deux sections d'étude (soudure et couture).

En février 2010, cette semaine de mission donne lieu à un enrichissant atelier de fabrication avec la présence du formateur de la section soudure, la participation très active du directeur de l'école de Toungat venu avec deux jeunes de son village. L'association ayant mis à disposition l'outillage, les gabarits, la tôle, les bidons et l'animation de la formation par Henri et Elodie.

12 garçons de la section soudure ont, par équipe de 2, participé avec application aux différentes étapes de fabrication : traçage, découpe, pliage, assemblage

16 filles de la section cuisine, à leur tour en binôme, sont devenues actrices dans la démarche. Avec un matériau, des outils peu familiers, ces jeunes femmes ont travaillé avec application et motivation à la réalisation de leur poêle. Grande était leur fierté !

Ce sont 15 poêles économes qui ont été fabriqués complètement.

L'objectif était de faire découvrir et comprendre le principe de ce poêle économe, montrer et prouver les économies réalisées (en bois ou gaz), la sécurité d'emploi (isolation) et rendre autonome les villageois en sachant construire eux-mêmes ce matériel.

L'intérêt et la motivation toute particulière portée à cette formation, autant par les encadrants que par les élèves sont très réconfortants et pleins d'espoir. Plusieurs participants ont reproduit les gabarits dans l'objectif de reproduire ce poêle économe dans leur village.

Notre projet est de poursuivre ces formations. Face à la rareté du bois, au coût élevé du gaz, promouvoir ce matériel simple et performant de cuisson répond à un besoin de la population.

En complément au poêle économe et toujours dans l'objectif d'économiser le combustible, nous présenterons aux femmes la possibilité de terminer la cuisson hors du feu dans la « marmite norvégienne ».

Il s'agit d'un caisson en tissu fort (6 coussins garni de chiffons, laine de mouton) et d'un caisson carton recouvert de papier aluminium posé au centre, dans lequel la marmite prend place.

Le tout doit rester ainsi couvert pendant 2 à 3 heures !

Pour réaliser ces marmites, nous avons besoin de très grands coussins. Si certaines d'entre vous souhaitent nous aider à en réaliser, merci de me contacter : je vous ferai parvenir le patron.



Henri et les élèves au Centre de Formation d'ATAR au cours de la mission de février 2010

KINE-OSTEOPATHIE

Cette courte mission avait pour objectif le suivi de sept enfants pris en charge lors des missions précédentes.

Deux n'ont pu être acheminés jusqu'à ATAR pour des problèmes de logistiques.

Cinq enfants ont été suivis quotidiennement pour l'apprentissage des Niveaux d'évolution Motrice et la prévention des déformations Orthopédiques.

Des gestes simples ont été enseignés aux familles pour le confort de l'enfant au quotidien.

Jean-François a par ailleurs confectionné une attelle de station assise, une attelle de verticalisation et une orthèse de nuit.



Jean-François, kiné-ostéopathe et Elisabeth son assistante, accueillent et dispensent des soins

JARDINS D'ENFANTS

L'animation et le maintien des jardins d'enfants demeurent une de nos importantes actions.

Quatre bénévoles devaient se rendre en janvier dernier dans nos 4 jardins d'enfants pour aider et soutenir leurs responsables pendant une période de 2 semaines. L'insécurité ambiante ne nous a pas permis de laisser les bénévoles, seules, au milieu des villages isolés de ce désert.

Seule Elodie s'y est rendue à 2 occasions, avec Salek notre chauffeur et Mahmoud notre guide, pour livrer la marchandise nécessaire à la réalisation de la bouillie ainsi que du matériel neuf de cuisine et des vêtements pour les petits enfants.

Les responsables de ces jardins nous attendent avec impatience pour la saison prochaine et nous comptons bien reproduire ce qui, malheureusement, est resté à l'état de projet.

MATERIELS NECESSAIRES POUR NOS ACTIONS A VENIR :

Tout ce matériel partira par avion. Il sera à déposer chez Annick POULINGUE à EPAIGNES.

Pouvez-vous nous aider à trouver ou à financer le matériel suivant :

KINE : bandes plâtrées et jersey

MEDICAL : tensiomètre

DENTAIRE : daviers inférieurs, syndesmotomes, élévateurs de Dr Bernard, 1 fauteuil dentaire en état de marche (en excluant tout ce qui est à caractère électronique)

COUTURE : coupons de tissu en coton pour robes enfants, tissu d'ameublement pour marmite norvégienne, bobines de fils, aiguilles, ciseaux

JEUX POUR LES JARDINS D'ENFANTS : nous manquons de cubes en bois, petites voitures en métal, gros légos et malles en métal pour ranger les jeux.

NOS PROJETS :

Continuer la réalisation de toutes nos actions.

La crise n'épargne pas notre association et les dons se font plus difficilement que par le passé. Des bénévoles s'y sont fortement investis par l'organisation de conférences, d'animations, Continuons nos efforts car les conséquences de la crise sont encore plus dramatiques pour nos amis Mauritaniens.

Je vous encourage pour tout ce que vous donnez de temps, de moyens et d'amitié.

TOUS ENSEMBLE maintenons notre cap. Mais jamais, jamais, il n'a été perdu de vue l'aide aux populations de l'Adrar.

Nous continuerons nos missions déjà engagées et faisons appel à nos donateurs qui nous ont toujours fait confiance.

MERCI à tous ceux et celles qui oeuvrent en France, en Suisse, en Belgique et au Canada dans la discrétion : couturière, tricoteuses, imprimeur

MERCI à Monsieur DESVOYES de chez TOTAL qui nous a permis d'acheminer gratuitement de Rouen à Atar notre groupe électrogène pour les dentistes.

MERCI à POINT AFRIQUE qui nous a gracieusement offert le transport de bagages supplémentaires sur le vol de février, ce qui nous a permis d'acheminer beaucoup de matériel.

QUESTIONS DIVERSES

MERCI A TOUS ET A TOUTES DE VOUS MOBILISER pour la vente :

- De calendriers réalisés à partir d'aquarelles ou pastelles de Serge BARNET, Maryse GOUBIER et Simone MASSE-NAVETTE au cours de leur mission.
- D'aquarelles réalisées par Simone MASSE-NAVETTE
- Ces calendriers et aquarelles seront visibles sur le site de l'Association.

Nous vous remercions d'acquitter votre cotisation unique à vie de 80 € Notre circulaire ne sera adressée qu'aux personnes qui auront régularisé leur cotisation.

Notre Association est reconnue d'intérêt général : les dons effectués ouvrent droit à réduction d'impôt (une enveloppe timbrée est demandée pour recevoir le reçu fiscal).

L'impression de cette circulaire a été généreusement assurée par notre ami Jacques REYNDERS que nous remercions vivement. Son aide est précieuse tant il est nécessaire de pouvoir communiquer pour mobiliser et fédérer.

Je terminerai en ayant une pensée pour notre ami Serge BARNET, dentiste décédé en 2009 au cours d'une randonnée en montagne : son dévouement et son dynamisme étaient constants et animaient toutes nos actions.

DE TOUT CŒUR je vous redis un GRAND MERCI et, tant que nous le pourrons, restons ensemble, main dans la main, pour un monde plus beau, plus agréable à tous il en a bien besoin !.

Annick POULINGUE
Présidente de l'Association

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « LIBERTE PAR LES CHAMELLES » aura lieu à EPAIGNES (27260) « Le Clos Saint-Antoine » chez Annick POULINGUE le dimanche 8 Août 2010 à 9H30.

Ordre du jour : - compte –rendu moral et financier de l'exercice 2009-2010 et approbation des comptes.
- Questions diverses.

Cette Assemblée Générale Ordinaire sera suivie d'une A.G. Extraordinaire : Ordre du jour : Renouvellement du vice-président et modifications des statuts.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un pique-nique que chacun pourra amener et que nous partagerons ensemble.

POUVOIR

Je soussigné(e) (nom et prénom).....

Donne, par le présent document, pouvoir à M.....

De me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Liberté par les Chamelles » qui aura lieu le dimanche 8 AOUT 2010 à EPAIGNES (27260) à 9H30 chez Annick POULINGUE.

Date et signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

DON pour l'année 2010

NOM et prénom

- Pour la bouillie des enfants (20€assurent une Bouillie pour un enfant durant 280 jours)
- Pour d'autres actions

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de l'Association « Liberté par les Chamelles » et de l'adresser à Annick POULINGUE – 27260 EPAIGNES

Joindre une enveloppe timbrée pour recevoir un reçu.

**Association « LIBERTE PAR LES CHAMELLES »
27260 EPAIGNES**



AQUARELLES de Simone MASSE-NAVETTE au profit des actions de l'Association « Liberté par les Chamelles » (en cartes doubles de format fermé de 10,5 cm sur 14,5 cm). Ces cartes sont proposées par série de 6 vues différentes.

TIRAGE LIMITE – A RESERVER DES AUJOURD'HUI



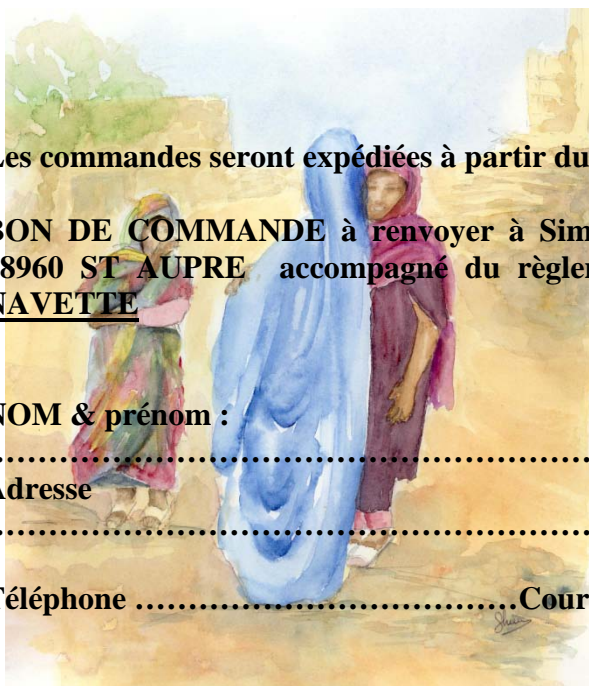
Les commandes seront expédiées à partir du 31 août 2010.

BON DE COMMANDE à renvoyer à Simone MASSE-NAVETTE – 101 Route de Ture – 38960 ST AUPRE accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Simone MASSE-NAVETTE

NOM & prénom :

Adresse

Téléphone Courriel



Je commande série(s) de 6 cartes à 12 €(port inclus) soit au total €

Signature

« Là-bas, dans l'Adrar, en Mauritanie... des femmes et des hommes dans leur quotidien »



CALENDRIER 2011

au profit de l'Association « LIBERTE PAR LES CHAMELLES »

Réalisé à partir d'aquarelles ou pastelles de Serge BARNET, Maryse GOUBIER et Simone MASSE-NAVETTE au cours de leur mission.

TIRAGE LIMITE A RESERVER DES AUJOUR'HUI

Commande de calendriers (par 4) reçues avant le 15 juillet 2010, expédiées au cours du mois d'octobre 2010

BON DE COMMANDE à envoyer à **Marie GEOFFROY, 10 rue Lelédier – 50100 CHERBOURG** accompagné du règlement par **chèque à son ordre**.

L'association se réserve le droit d'annuler les commandes au cas où le fournisseur ne maintiendrait pas ses tarifs. Votre chèque vous serait alors retourné.

NOM et Prénom

Adresse

Téléphone Courriel

Je commandepaquet (s) de 4 calendriers 2011 à 10€soit 40€(port compris)

Signature

